

# AIDER LES COLLECTIVITÉS à gérer le risque

Le maire est le garant de la gestion des risques majeurs et de la mise en sécurité de ses concitoyens. C'est une lourde responsabilité, inscrite dans le Code général des collectivités territoriales.

**Or, depuis 1950, pas moins de 90 événements climatiques très graves se sont produits en France\*.**

Chaque année, ces catastrophes entraînent une trentaine de décès et des centaines de millions de dégâts. 96 % des communes de France ont déjà été concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle. Predict a mis en place un système innovant pour vous aider à prendre les bonnes décisions face à ces phénomènes exceptionnels et à acquérir une véritable culture du risque.

## Vos besoins

- Connaître le **degré de vulnérabilité** de votre commune.
- Se préparer à la gestion de crise en élaborant son dispositif préventif : **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, une obligation légale depuis 2005, **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Predict est une référence en la matière.
- Savoir réagir judicieusement au cœur de la crise : **qui contacter ? quelles mesures prendre ? comment s'organiser ?**
- Disposer d'informations précises, claires et suffisamment anticipées pour **vous permettre d'agir**.
- **Ne pas rester isolé** durant la crise afin de prendre les bonnes décisions.



## ↑ NOS RÉPONSES

### AVANT

- Nous nous déplaçons et réalisons un **diagnostic de la problématique, de la vulnérabilité, des moyens dont dispose** votre commune.
- Nous identifions ce qui doit être mis en œuvre en période de crise et rédigeons ensemble un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, un plan d'actions opérationnel et pratique qui définit un organigramme, les missions de chacun, les procédures d'alerte et les mesures à prendre en fonction de l'évolution de la situation, le tout étayé de cartes d'action au cœur de votre dispositif.

**Cette organisation permet d'éviter l'improvisation et la panique, elle réduit considérablement les risques.**



## PENDANT

- Dès les premiers signes d'événement à risque, **vous êtes contactés par anticipation**. Vous êtes informés directement par téléphone, et recevez des avertissements par internet.
- **À tout moment**, sur notre site et sur votre application smartphone, avec vos codes d'accès, vous pouvez visualiser et suivre l'évolution de la situation et des consignes à respecter sur votre commune.
- Une équipe d'astreinte, **mobilisée 24h/24 en PC de crise**, répond en temps réel, vous aide à prendre les bonnes décisions et à mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à bon escient.

## APRÈS

- Un débriefing, avec les élus, est organisé afin d'évaluer les points qui peuvent nécessiter des améliorations.
- Au moins une fois par an, **une mise à jour du plan d'actions est réalisée**.

↑ EN MOYENNE 3000 €HT PAR AN ET PAR COMMUNE.

C'est le coût du service d'aide à la décision de Predict, alors que les dégâts occasionnés par les inondations et les tempêtes se chiffrent en millions d'euros !



## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



→ Guy Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint du maire de Sommières (Gard), 4500 hab.

“Predict nous assiste lors de nos prises de décisions face aux risques. Cela nous permet de renseigner en temps réel la population de ce qui se passe, et cela de façon sereine; or ça, ça n'est pas du tout évident quand il y a un événement grave.”

→ Marc Angeli, maire de Saint-Paul-les-Fonts (Gard), 850 hab

“Ce service-là me permet de partir me coucher ou d'aller travailler avec l'esprit tranquille car je sais que si vraiment la situation doit s'aggraver, Predict est là, veille et nous prévient en temps voulu.”



### PREDICT Services

Tél. : 04 67 17 11 10  
contact@predictservices.com  
www.predictservices.com

